

**DE LA PHILANTHROPIE
CHRÉTIENNE À
L'HUMANISME LAÏQUE**

**PENITENTS ET FRANCS-
MACONS A LA CIOTAT**

Roger KLOTZ

Dans *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*¹, Maurice Agulhon a montré le cheminement qui mène de la sociabilité religieuse de l'Ancien Régime aux associations laïques du XIX^e siècle. En étudiant essentiellement l'histoire des mentalités varoises, Maurice Agulhon a montré comment s'est effectué le passage des confréries de pénitents aux loges maçonniques. Cela s'est-il passé de la même façon à La Ciotat qui, distante de 8 kilomètres de Saint-Cyr sur mer, est une commune limitrophe du département du Var ?

• Les pénitents de La Ciotat.

Les confréries de pénitents étaient des groupements de catholiques qui se réunissaient pour prier ensemble et pour pratiquer la charité : assistance mutuelle, ensevelissement des morts, assistance des condamnés dans leurs derniers moments. Les confréries avaient souvent une caisse d'aumônes. Ces confréries ont leurs règles : chômage des dimanches et fêtes, assistance aux messes, processions. La pratique de la philanthropie apparaît ici comme la suite logique d'une activité religieuse : au départ trait d'union entre les membres du groupe, elle permet aussi d'encadrer les plus démunis, les marginaux et de les maintenir dans le droit fil de la religion. Ces confréries, qui devaient être autorisées par l'évêque, étaient, on le voit, des instruments de la mentalité dominante. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que ces confréries jouent, par leurs œuvres de charité, un travail social de premier ordre.

Le premier groupement ciotaden de pénitents a peut-être été *la confrérie du Saint-Esprit* qui semble apparaître au début du XV^e siècle. Cette association, qui s'occupa pendant un certain temps de la gestion du patrimoine communal, obtint en 1429 la séparation de La Ciotat et de Ceyreste. Au milieu du XVI^e siècle, il y a également à La Ciotat une *confrérie du Corpus Domini* qui accueille des femmes parmi ses membres : un registre de comptes de la confrérie, rédigé en provençal, signale au 29 mars 1562 la somme payée par « Margarido Sygnardo »². Il s'agit, on le voit, d'associations fortement enracinées dans le milieu ciotaden. Au XVII^e siècle, il y eut à La Ciotat trois confréries de pénitents, qui se distinguaient par la couleur de leurs habits. Les plus anciens étaient *les pénitents blancs* qui avaient pris la suite de la confrérie du Saint-Esprit et qui avaient une dévotion particulière à sainte Barbe. Ils semblent avoir construit une chapelle en 1610 sur l'emplacement du théâtre municipal. Il y eut ensuite *les pénitents bleus*. Cette confrérie, fondée en 1597, était essentiellement constituée par des gens de mer. Fondée en 1630, la confrérie des *pénitents noirs* se donnait comme fonction principale l'ensevelissement des morts. L'une de ses chapelles était située Place Esquiros. J. Cornille dit :

« Il est à se demander si cette renaissance religieuse coïncide avec le déclin de la Ligue, ou avec la prospérité de la ville ou si les différentes créations avec les autorisations épiscopales ne sont pas simplement la légalisation de ce qui existait depuis longtemps sous une forme larvaire. »³

On constate que les confréries de pénitents se développent à une époque où la ville est particulièrement prospère et surtout au moment de la contre-réforme : A partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, l'Eglise se donne les moyens de lutter contre le protestantisme. Cela s'accompagne, à la fin du XVI^e siècle et durant la première moitié du XVII^e siècle, d'un grand courant de mysticisme, dont le développement des confréries de pénitents est un témoignage.

La confrérie des *Pénitents bleus* est peut-être la plus célèbre des congrégations ciotadennes, sans doute parce que sa chapelle fait aujourd'hui encore partie du patrimoine bâti de la ville. J. Cornille a relevé dans les archives du notaire Guis, en 1603, les signatures de

¹ Paris, Fayard, 1968.

² Confrérie du Corpus Domini. 1545-1677 - Archives municipales de La Ciotat. GG 138.

³ Cornille (J.) - *Les pénitents bleus*. Ms. Archives municipales de La Ciotat.

Charles Curet, prieur, Sauvadour Breo, sous-prieur, Alexandre Bocarandou, Bleze Zede, Guillaume Besson, Jehan Ollivier, Honnorat Gaultier le majeur, fils de Salvadour, Guillem et Jehan Grimaut frères, Ascanio Serre, Roumieu Ganteaume⁴, Joseph Brunet. Leur but était de venir en aide aux déshérités, aux vieillards, aux malades et aux orphelins ; ils participaient également à l'ensevelissement des morts.

Leur confrérie constituée, les Pénitents bleus construisirent leur chapelle. Commencée le 6 juin 1611, elle fut terminée le 28 octobre 1613. Par la suite, la confrérie voit s'accroître le nombre de ses membres et agrandit donc sa possession urbaine. En 1626, on projette de construire un nouveau bâtiment accolé à la première chapelle et relié avec elle par une arcade. On arrive ainsi, à la fin du siècle, à un monument architectural d'inspiration génoise qui domine le golfe de La Ciotat. Au XVIIIe siècle, la chapelle avait un très riche mobilier. Par l'inventaire de 1792, on sait ainsi que la vieille chapelle avait cinq autels ; la chapelle neuve semblait avoir une tribune. Il y avait également 8 grands tableaux, 5 lustres, dont 2 en cristal, 4 statues en bois doré, du mobilier en noyer. Il y avait enfin de nombreux ornements sacerdotaux. Cet ensemble affirme l'importance à La Ciotat de la confrérie des Pénitents bleus.

C'est peut-être au moment où la confrérie des Pénitents bleus est le mieux implantée à La Ciotat que les mentalités commencent à contester la religion catholique. Dès la fin du XVIIe siècle, on voit apparaître un certain anticléricalisme. Louis Bayle montre ainsi que la morale peut être totalement indépendante de la religion : « Une société d'athées pratiquerait les actions civiles et morales aussi bien que les pratiquent les autres sociétés. »

Cette réhabilitation de l'athéisme, qui est le point de départ d'une morale laïque, débouche sur une critique des cérémonies religieuses. Voltaire, dans sa célèbre *prière à Dieu*, souligne ainsi le relativisme qui caractérise les cérémonies des diverses religions. A partir de là, il en vient à condamner « la tyrannie exercée sur les âmes » par les institutions religieuses. Cet anticléricalisme de Voltaire, qui apparaît, en 1763, dans le *Traité sur la tolérance*, passe par une critique des confréries de pénitents : « Il y eut des temps, on ne le sait que trop, où des confréries ont été dangereuses. Les frérots, les flagellants, ont causé des troubles. La Ligue commença par de telles associations. Pourquoi se distinguer ainsi des autres citoyens ? S'en croyait-on plus parfait ? Cela même est une insulte au reste de la nation. Voulait-on que tous les chrétiens entrassent dans la confrérie ? Ce serait un beau spectacle que l'Europe en capuchon et en masque, avec deux petits trous ronds au devant des yeux ! ... Cet habit est un uniforme de controversistes, qui avertit les adversaires de se mettre sous les armes ; il peut exciter une espèce de guerre civile dans les esprits, et elle finirait peut-être par de funestes excès si le roi et ses ministres n'étaient pas aussi sages que les fanatiques sont insensés. »

Au milieu du XVIIIe siècle, Voltaire montre que les confréries de pénitents représentent une menace pour la société. Il rappelle d'abord que les confréries sont nées au XVIe siècle dans le mouvement ultra-catholique de contestation de la royauté légitime ; il les accuse ainsi d'être à l'origine des guerres de religion. Deux fausses questions, destinées à mettre en doute la perfection morale des pénitents, permettent ensuite d'insister sur le caractère ostentatoire de la vie des confréries. On pense ici à l'importance des chapelles et des processions, à la trop grande place que les confréries accordent à la morale religieuse. Cette affirmation par trop visible d'un catholicisme excessif pourrait conduire à « une espèce de guerre civile ». Peut-être Voltaire, en soulignant ce qu'a d'exagéré cet aspect de la vie religieuse, pressent-il que cela pourrait amener « de funestes excès ». Si, pour éviter une révolution, Voltaire semble faire confiance à la sagesse du roi et de ses ministres, c'est peut-être tout simplement qu'il tient à être prudent vis-à-vis de la censure.

⁴ S'agirait-il d'un aïeul de l'amiral Ganteaume, officier de la 1^{ère} République et de l'Empire ?

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les confréries professionnelles de Provence ont tendance à donner un caractère profane à leurs festivités. Ainsi, en 1776, la confrérie ciotadenne de Saint-Eloi prête son guidon au hameau de Saint-Cyr qui veut instaurer, indépendamment de la commune de La Cadière, « un train de saint Eloi [avec des] courses de chevaux, mulets ou bourriques »⁵. L'épisode essentiel de la Saint-Eloi est, à cette époque-là déjà, la vente aux enchères du guidon⁶. Maurice Agulhon dit : « Que le capitaine de Saint-Eloi fut, dès 1776, désigné par ce biais fort profane est, me semble-t-il, une confirmation du caractère récent, profane et laïcisé de la Saint-Eloi. Cette fête des agriculteurs serait plus une fête d'euphorie et de plaisance qu'une fête pieuse. »⁷

Si la confrérie de La Ciotat prête son guidon au hameau de Saint-Cyr, c'est sans doute que la Saint-Eloi ciotadenne est, elle aussi, plus une « fête d'euphorie et de plaisance » qu'une « fête pieuse ». C'est peut-être l'ensemble des confréries provençales dont les mentalités évoluent vers des activités profanes.

La Révolution porta un coup fatal aux confréries. En 1793, le catholicisme est interdit. Il est remplacé par le culte de la Raison et de l'Être suprême, suite logique du déisme de Voltaire et des idées des philosophes des Lumières. Un décret du 18 floréal an II (7 mai 1794), adopté par la Convention institue le *culte à l'Être Suprême* qui connut un grand succès dans la France entière et plus particulièrement en Languedoc et en Provence. Robespierre, qui avait proposé le décret, voulait, par ce moyen, développer le civisme et la morale républicaine. A La Ciotat, la destination de la chapelle des pénitents bleus fut changée : le monument, devenu bien national, ne fut pas vendu mais fut utilisé pour les réunions de la garde nationale, pour le culte de la déesse Raison. En 1793, Bonaparte fit enlever le plomb de la toiture pour faire des balles qui furent utilisées pour le siège de Toulon. En 1805, le bâtiment servit de caserne puis devint hôpital civil en 1807.

Les confréries de pénitents réapparaissent à La Ciotat au début de la Restauration. Le 1^{er} septembre 1817, 24 Ciotadens se réunissent au presbytère, autour du curé, pour refonder une confrérie de pénitents. Le climat politique permet cette renaissance puisque la monarchie restaurée reconnaît le catholicisme comme religion d'Etat. La chapelle a été rendue au culte en 1822. J. Cornille, qui publie le procès-verbal de la cérémonie, montre bien que cette solennité s'inscrit dans les mentalités politiques de la Restauration : Les pénitents vont en procession de la paroisse à la chapelle, escortés par la gendarmerie, et suivis par le maire, le conseil municipal et des fonctionnaires civils. Après 1830, les activités des pénitents semblent se réduire : On assiste la formation de chorales, qui, issues des confréries de pénitents, se laïcisent peu à peu et fusionnent. J. Cornille dit : « Lors de la fête de la Sainte-Barbe le 4 décembre 1877, il n'y avait plus que trois pénitents en costume. En 1882 il semble qu'il n'en restait plus du tout. »

C'est peut-être la notion de religion d'Etat qui a permis le développement des confréries de pénitents. La philosophie des Lumières, qui a débouché sur la Révolution et qui a surtout abouti au radicalisme laïque de la III^e République, a porté un coup fatal aux confréries de pénitents.

● La franc-maçonnerie à La Ciotat.

C'est le XVIII^e siècle qui a vu le développement de la franc-maçonnerie. Les premières loges apparaissent en 1717 à Londres et en 1725 à Paris. Les écrivains de l'époque, qui ont largement contribué au développement de la philosophie des Lumières, ne

⁵Cité par Maurice Agulhon dans *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*. Paris, Fayard, 1984. P. 83

⁶ Il s'agit d'une bride de cheval, qu'on appelle aujourd'hui « le gaillardet ». L'objet se vend aux enchères et c'est aujourd'hui encore l'épisode central de la Saint-Eloi. L'acquéreur est « le capitaine de Saint-Eloi »

⁷ *Ibidem*.

sont pas restés extérieurs à la franc-maçonnerie. Montesquieu est initié en 1730 à Londres. En France, La Loge des *Neuf Sœurs*, qui est peut-être l'association maçonnique la plus célèbre du XVIII^e siècle, rassemble les intellectuels issus des sciences, des arts et des belles-lettres. Son premier Vénérable Maître est l'astronome Lalande en 1776 ; parmi ses membres, on compte Sébastien Mercier, Chamfort, Florian ; Voltaire y fut initié peu de temps avant sa mort. On peut ajouter à tous ces noms ceux de Sade, de Benjamin Franklin, de Mirabeau et de Guillotin, l'inventeur de la guillotine. Cette loge fait partie du *Grand Orient de France*, créé depuis 1773. La franc-maçonnerie s'est également rapidement développée en province. Ainsi, dès 1737, l'évêque de Marseille, Monseigneur de Belzunce, estime que les francs-maçons constituent des sociétés « pernicieuses à la religion et à l'Etat. »⁸. Il semble ainsi que, dès le XVIII^e siècle, la franc-maçonnerie ait, par sa contribution à la diffusion des Lumières, participé à la laïcisation de la société : En dépouillant Dieu des attributs mystiques que les religions lui ont attribué en ce qui concerne l'au-delà, en développant cette idée de « grand architecte de l'univers », la franc-maçonnerie insiste peut-être sur un déisme rationaliste. C'est pourquoi le maçon ne « sera jamais athée stupide ou libertin irréligieux »⁹. L'important n'est peut-être pas ici dans la condamnation de l'athéisme ou de l'esprit libertin, libre penseur. Il y a sans doute plus une condamnation de la stupidité et de ce qui conduit à l'intolérance. Les deux vertus de l'humanisme maçonnique sont donc le culte de la raison et le respect de l'autre.

Nous connaissons bien l'histoire de la maçonnerie ciotadenne par un manuscrit déposé aux Archives Municipales de La Ciotat, semble-t-il, par M. Louis Jeansoulin. La première loge ciotadenne se constitue en germinal an XI (février 1802), sous le nom de *Saint-Charles de la franche amitié* et demande son adhésion au *Grand Orient de France*. La loge est officiellement installée le 1^{er} mai 1803 ; elle est parrainée par la loge *L'amitié* de l'Orient de Marseille. Son premier Vénérable Maître est Charles Geille, inspecteur des douanes. En 1812, le Vénérable Maître est Mathieu Payan-Latour, qui est maire de La Ciotat depuis 1809. Cet ancien capitaine d'infanterie est, à ce moment-là, propriétaire cultivateur. C'est également un ami de l'amiral Ganteaume qui, né à La Ciotat en 1755, se trouve à ce moment-là préfet maritime de Toulon, et est également franc-maçon. Si Napoléon tenait à contrôler la maçonnerie, le *Grand Orient* se rapprocha du régime. Daniel Ligou dit : « Le pouvoir civil pouvait contrôler « une force spirituelle », mais aussi un organisme qui, par son secret, pouvait tenter les adversaires du régime (militaires mécontents de l'élévation de leurs pairs, Jacobins déçus, mais peut-être et surtout, royalistes invétérés). Quant à la maçonnerie, elle y gagnait les avantages d'une existence paisible, la protection gouvernementale, un caractère quasi officiel et des possibilités illimitées d'expansion. »¹⁰.

Napoléon s'appuie ainsi sur une bourgeoisie moyenne qui, issue de la révolution, va être fidèle au régime.

Parallèlement, une nouvelle loge se crée en 1811, parrainée par la Mère loge écossaise de Marseille ; elle se nomme Saint-Jean d'Ecosse des parfaits initiés ; son fondateur est Charles Greille. En 1803, il était, nous l'avons vu, Vénérable Maître de la loge *Saint-Charles de la franche amitié*. Peut-être y-a-t-il eu une scission. En fait, *la Mère loge de Marseille* ne survécut pas à l'Empire. On peut penser qu'il en a été de même de sa filleule ciotadenne. Sous la Restauration et sous la Monarchie de Juillet, il semble qu'il n'y ait plus eu de loge à La Ciotat. En ce qui concerne la maçonnerie, Daniel Ligou trouve « morne » cette partie du XIX^e siècle ; il souligne « la médiocrité du personnel maçonnique »¹¹. C'est en 1859

⁸ Cité dans *l'Histoire des francs-maçons en France*, publiée à Toulouse chez Privat (2000), sous la direction de Daniel Ligou. T.1, P. 68.

⁹ Cité par *l'Encyclopédie de la franc-maçonnerie*. Paris, le livre de poche, 2000. P. 315

¹⁰ *Op. cit.* t. 1, P. 217

¹¹ *Op. cit.* t. II, P. 18

qu'apparaît à La Ciotat une nouvelle loge, *L'Espérance Misraïmite*, qui appartient au rite *Misraïm*. Ce rite est diffusé de 1814 à 1856 par les frères Bédarrides, des officiers en demi-solde de l'Empire. Daniel Ligou note que ce rite pourrait servir de couverture aux républicains opposés à la monarchie. En 1863, apparaît à La Ciotat la loge *L'Espérance* qui appartient au rite écossais. C'est grâce à elle que fut formé en 1869 le premier comité républicain de La Ciotat. L'un de ses membres, Badelon, participa au succès de l'élection d'Esquirros, candidat d'opposition à l'Empire en 1869. On assiste donc, dans les cercles maçonniques, à une montée des idées républicaines. La loge *L'Espérance* semble avoir eu des difficultés financières et disparaît aux alentours de 1880.

En 1897, se crée un nouvel atelier ciotaden qui, vraisemblablement parrainé par la loge marseillaise *Le Phare de la Renaissance*, s'inscrit dans le sillage du *Grand Orient de France*. Cette loge a pour nom *La lumière du Sud* ; il y a là un hommage à Antoine Lumière, le grand industriel de la photographie, qui a fait bâtir à La Ciotat une villa située face au golfe des Lecques et qui a beaucoup aidé à la renaissance de la maçonnerie ciotadene. On note que, à l'installation de la loge, le Vénérable Maître est issu de *L'Espérance Misraïmite*, disparue récemment. En 1898, *La lumière du Sud* crée une caisse de solidarité maçonnique. Aux alentours de 1901, la loge de La Ciotat, en rapport avec les autres loges du Midi, dénonce le scandale provoqué par la condamnation du capitaine Dreyfus et fustige l'antisémitisme. C'est que la tolérance est une vertu essentielle de la maçonnerie, qui refuse ainsi de condamner un homme au nom de ses opinions religieuses. En 1921, Jules Keller devient Vénérable Maître. Il le restera jusqu'au moment de la seconde guerre mondiale, la loge étant alors fermée par le gouvernement de Vichy. En 1925, la société immobilière du *Grand Orient de France* devient propriétaire de Saint-Jean, que lui vend la famille Lumière. Jusque là la loge avait bénéficié gratuitement du local.

En s'appuyant sur le rationalisme, la franc-maçonnerie a développé l'esprit critique de ses membres ; elle leur a ainsi donné les outils qui devaient leur permettre de participer à l'amélioration de la société.

L'étude de l'univers associatif nous a permis ici de voir, à travers la longue durée, comment les mentalités ont pu évoluer dans un petit secteur de l'univers provençal. A La Ciotat, la franc-maçonnerie a, on le voit, pris la suite des confréries de pénitents. Cela a été rendu possible par l'émergence, au XVIII^e siècle, de la philosophie des Lumières qui a pratiquement créé la notion de laïcité. Peut-être y-a-t-il eu surtout dans cette ville de la Provence méditerranéenne, une méditation permanente sur la solidarité et sur l'humanisme : L'homme est toujours la mesure de toute chose.